

DROIT DU TRAVAIL POUR MANAGERS

PARTIE 1 : GÉRER LA RELATION INDIVIDUELLE AVEC SON COLLABORATEUR



Distanciel

5 classes virtuelles de 1h,
soit 5h + capsules E-learning



Formation animée par
Xavier de JERPHANION
Avocat associé



CHASSANY WATRELOT ASSOCIES

Fondé en 1987, le cabinet Chassany Watrelot & Associés (CWA) est l'un des principaux cabinets français exclusivement dédié au droit social. Classé parmi les meilleurs cabinets français en droit social en 2022 par les guides Legal 500 et Chambers Europe, le cabinet CWA compte une soixantaine d'avocats présent à Paris, Lyon, Sophia-Antipolis et Bordeaux.



OBJECTIFS

- Permettre au manager d'acquérir les connaissances indispensables sur certains points clés du droit social pour générer les bons réflexes au quotidien dans la relation individuelle de travail avec ses collaborateurs
- Mieux appréhender les risques juridiques inhérents aux contrats de travail pour sécuriser ses pratiques managériales et prévenir les risques de contentieux social.



PROGRAMME

En amont de la formation : Capsules E-learning sur la période d'essai et le CDD

CLASSE VIRTUELLE 1 | RECRUTER UN COLLABORATEUR > L'embauche en CDI : Rappel des principes clés / Le recours au CDD ou à l'intérim (Les erreurs à ne pas commettre) / comment gérer la période d'essai ? + *Quiz Klaxoon*

Intersession : Capsule E-learning sur le recours aux stagiaires

CLASSE VIRTUELLE 2 | GÉRER LA SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL > La gestion des absences / La maladie : cause de rupture du contrat ? / Les accidents du travail et la maternité, une protection particulière / Invalidité et inaptitude + *Quiz Klaxoon*

Intersession : Capsule E-learning sur l'exercice du pouvoir disciplinaire

CLASSE VIRTUELLE 3 | AGIR FACE AU COMPORTEMENT FAUTIF DU SALARIÉ > La faute, condition sine qua non à la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire de l'employeur / Savoir distinguer faute et insuffisance professionnelle / Comment agir en cas de comportement fautif du salarié / La procédure disciplinaire (en bref) ? + *Quiz Klaxoon*

Intersession : Capsule E-learning Licencié pour motif personnel

CLASSE VIRTUELLE 4 | ROMPRE UN CONTRAT DE TRAVAIL - LE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL > Les vérifications préalables (nature du contrat, salariés protégés, ...) / L'expression du motif réel et sérieux : les différents types de motifs, la motivation de la lettre de licenciement / La pré-constitution du dossier prud'homal / Les sanctions encourues

CLASSE VIRTUELLE 5 | LES COMPORTEMENTS PROHIBÉS DU MANAGER : FOCUS SUR LA DISCRIMINATION ET LE HARCÈLEMENT MORAL > Définitions et illustrations pratiques / Comment réagir en cas de situations de discrimination et de harcèlement ? Les risques encourus + *Quiz Klaxoon*



Pour qui ? Managers souhaitant sécuriser / consolider leurs pratiques

Prérequis : Aucun

Méthodes mobilisées :

- + 5 classes virtuelles actives, ludiques et participatives 1h / classe virtuelle
- + Des séquences variées et rythmées : Alternance d'apports sur les concepts clés, d'exercices / cas pratiques et d'activités Klaxoon (Quiz et challenge).
- + Des activités intersessions pour consolider les acquis des classes virtuelles et ancrer durablement les bons réflexes : Capsules E-learning, Quiz, exercices.

Modalités d'évaluation : Évaluation en début et fin de session via klaxoon.

Modalités d'accès : Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative (WebEx, Teams, Zoom,...).

- > Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque.
- > Une assistance technique et pédagogique est assurée par ERYs auprès du participant.

Accessibilité : Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



- > 590€ HT par personne
- > Intra entreprise : Nous consulter